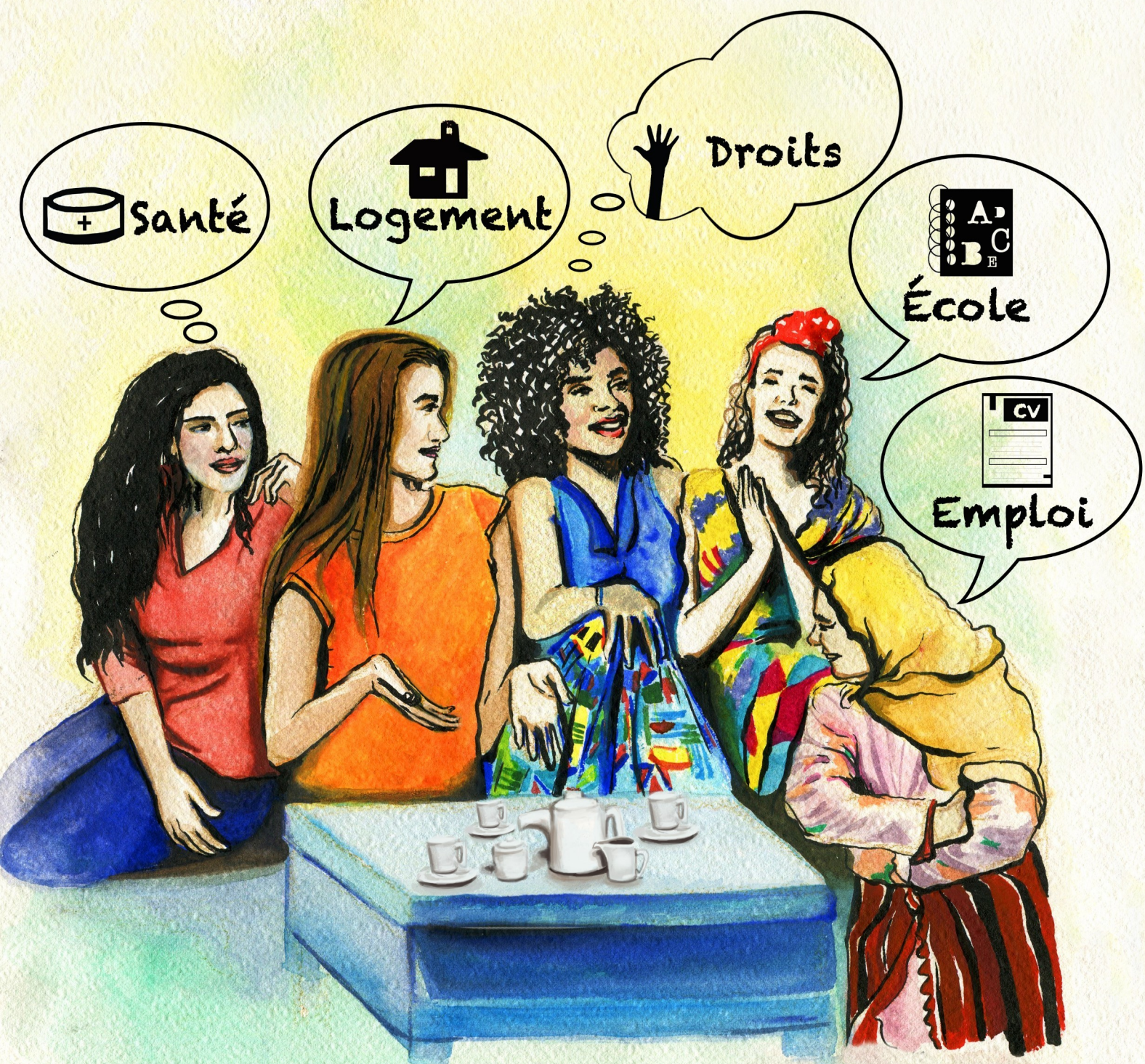


Journal de Bord



Des informations et des exercices
sur les droits et la vie quotidienne en France

Depuis plusieurs années, l'association Grdr anime des ateliers de pratique orale du français auprès de femmes immigrées. Nous parlons en français de différents sujets en lien avec les droits et la vie quotidienne en France.

Ces ateliers ont pour but de :

- faciliter l'autonomie des personnes afin de leur permettre de mieux connaître et faire valoir leurs droits et de découvrir des structures locales (associations et services publics) qu'elles peuvent solliciter,
- favoriser l'apprentissage du français.

Le **Journal de Bord** est un support utilisé en atelier et remis à chaque personne. Les séquences thématiques sont ajoutées au fur et à mesure que les sujets sont abordés en ateliers.

Chaque thématique est indépendante et se compose :

- d'une partie informative reprenant des éléments clés vus en atelier
- d'une partie pratique comportant plusieurs exercices pour pratiquer la langue, mémoriser certaines tournures de phrases et mots de vocabulaire.

Plus précisément, chaque séquence est organisée de la manière suivante :

- Les objectifs, savoirs et savoir-faire sont annoncés au début de chaque séquence
- L'encart « C'est quoi ... ? » définit un mot ou un concept au cœur de la thématique
- Les mots à retenir mettent l'accent sur le vocabulaire (re) découvert
- L'encart « Le saviez-vous ? » revient sur un texte, une personnalité, un événement important
- Les différents exercices représentent la partie pratique abordée en atelier, en groupe ou individuellement, ou plus tard chez soi
- Enfin à la fin de chaque séquence, deux encarts « Mémo » et « Adresses utiles » mettent l'accent sur des informations à retenir, des lieux et structures locales à connaître.

Le **Journal de Bord** est donc un outil accessible en version modifiable en ligne, il a vocation à être imprimé et distribué aux participants. Ce n'est pas un manuel supplémentaire mais un support souple, adaptable et local.

Sur le site web www.femmes-migrations.org, le Grdr met à disposition des animateurs et formateurs, professionnels ou bénévoles, les outils créés : trames de conduite des ateliers, séquences du **journal de bord**, matériel utilisé. Ces outils peuvent être adaptés et enrichis, afin de les faire correspondre au niveau du groupe ou de la personne, ainsi qu'à l'environnement local du lieu où se déroulent les ateliers.

Le Grdr remercie toutes les personnes et services qui ont témoigné d'un intérêt pour ce travail et qui ont contribué, de près ou de loin, à sa création à travers des conseils, des réflexions et un soutien financier. Nous remercions aussi celles et ceux qui participeront à sa diffusion.



Maison de l'économie sociale et solidaire
235 boulevard Paul Painlevé - 59000 LILLE

09 62 35 83 87

contact.femmes.migrations@grdr.org



Cofinancé par
l'Union européenne



L'ÉCOLE EN FRANCE, COMMENT ÇA SE PASSE ?



MES OBJECTIFS

- Je veux comprendre le système scolaire français
- Je veux être capable de participer à la scolarité de mes enfants



C'EST QUOI L'ÉCOLE ?

À l'école, les élèves vont apprendre beaucoup de choses : dessiner, lire, écrire et compter, par exemple.

À l'école ils sont accueillis par le maître ou la maîtresse, l'instituteur ou l'institutrice, ou par les professeurs.

C'est aussi le lieu où ils vont rencontrer d'autres enfants, jouer et travailler ensemble.









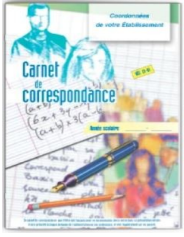



10 MOTS À RETENIR

Une trousse		Une règle	
Un cahier de texte		Un bulletin de note	
La cour de récré		La salle de classe	
La cantine		Le Centre de Documentation et d'Information (CDI)	
Le professeur		Le proviseur	

... Exercice 1 ...

Associez le mot à son image et complétez le tableau, comme dans l'exemple :

1. un élève
2. un agenda
3. un cartable
4. un instituteur
5. une paire de ciseaux
6. une gomme
7. un bulletin de notes
8. un carnet de correspondance
9. un cahier
10. un stylo

<p>a.</p> 	<p>f.</p> 
<p>b.</p> 	<p>g.</p> 
<p>c.</p> 	<p>h.</p> 
<p>d.</p> 	<p>i.</p> 
<p>e.</p> 	<p>j.</p> 

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
c									

... Exercice 2 ...

Reliez les mêmes mots, écrits en majuscule et en minuscule, comme dans l'exemple :

Diplôme	ÉVALUATION
Stylo	RÈGLE
Règle	CRAYON DE BOIS
Évaluation	DIPLÔME
Crayon de bois	STYLO
Tableau	TABLEAU

... Exercice 3 ...

Découpez et collez les étiquettes, ou écrivez directement le mois qui correspond à la date écrite en chiffres :

31/12/2013		
01/05/2013		
17/03/2013		
01/02/2013		
14/07/2013		
11/11/2013		
03/09/2013		
01/01/2013		
19/10/2013		
15/08/2013		
04/04/2013		
18/06/2013		

JANVIER	AVRIL	JUILLET	OCTOBRE
FÉVRIER	MAI	AOÛT	NOVEMBRE
MARS	JUIN	SEPTEMBRE	DÉCEMBRE
Janvier	Avril	Juillet	Octobre
Février	Mai	Août	Novembre
Mars	Juin	Septembre	Décembre

... Exercice 4 ...

Vous avez rendez-vous à l'école pour inscrire votre enfant le mercredi 27 décembre à 10h : écrivez le RDV au bon endroit sur la page de l'agenda :



Notez ce RDV sur un post-it pour vous en souvenir :



... Exercice 5 ...

En vous aidant de l'emploi du temps qui se trouve en-dessous, dites :

- Quel cours avez-vous le mardi de 11h à 12h ?
- Combien d'heure de sport avez-vous le lundi après-midi ?
.....
- Que veut dire S.V.T ?
- Que faites-vous de 12h à 13h tous les jours ?
- Avez-vous cours le mercredi après-midi ?
- À quelle heure finissez-vous le jeudi ?

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h à 9h		Italien	Anglais	Français	Sport
9h à 10h	Français	Musique	Arts plastiques	Français	Option : latin
10 à 11h	Histoire	Maths	Italien	Maths	C.D.I
11h à 12h	Géographie	Maths	Histoire	S.V.T	Géographie
12h à 13h					
13h à 14h	Sport	Français		C.D.I	Français
14h à 15h	Sport	Physique		Physique	Anglais
15h à 16h	S.V.T			Histoire	
16h à 17h	Anglais				



Le saviez-vous ?

- Aller à l'école est **un droit** pour tous les enfants **français et étrangers** qui vivent en France.
- En France, **l'école est obligatoire** pour les filles et les garçons âgés de 3 à 16 ans.
- **L'école publique est laïque** : elle respecte les cultures, les langues et la religion de chacun.

L'école privée propose généralement des heures d'enseignement de religion.

- **L'école publique est gratuite** ; l'école privée à un coût pour les familles.
- **Les garçons et les filles** étudient dans les mêmes classes et sont traités à **égalité**.

L'ÉCOLE EN FRANCE, COMMENT ÇA SE PASSE ?



MÉMO

En France, les élèves suivent leur scolarité dans 4 écoles :

- l'école maternelle (de 3 à 5 ans)
- l'école primaire (de 6 à 10 ans)
- le collège (de 11 à 14 ans)
- le lycée (de 15 à 18 ans)



ADRESSES UTILES

- **La mairie pour les inscriptions**
- **Les CIO pour l'orientation**
- **Les associations de parents d'élèves : APEL ou APEP (école privée), PEEP, FCPE, UNAAPE (école publique)**